# Cassie

Cassie, cassie blanc, tamarin cheval, zacassi, faux mimosa

Nom scientifique Leucaena leucocephala

Synonymes Mimosa leucocephala, Acacia leucocephala, leucaena glauca

Famille Fabaceae







**DESCRIPTION** 

Photos: CBNM (M.barbé / M.Lacoste)

Allure générale

Arbrisseau à petit arbre pouvant atteindre 10 m de hauteur. Rameau présentant un duvet court et peut abondant, donnant un aspect gris à ces derniers.

**Feuilles** 

Feuilles composées bipennées, alternes. Elles possèdent 3 à 7 paires de pennes ellesmêmes formées de 7 à 17 paires de folioles oblongues asymétriques atteignant au plus 2 cm de long pour 5mm de large.

Fleurs

Inflorescence globuleuse et dense de 1 à 2 cm de diamètre et composée de petites fleurs verdâtres dont les pétales mesurent 4 à 5 mm de long. A l'éclosion des fleurs les étamines longues et blanches donnent aux fleurs un aspect de boules blanches.

**Fruits** 

Gousses plates de 8 à 20 cm de long pour 2 cm de large, de forme linéaire, l'extrémité se termine brusquement par une pointe. Elles forment des groupes de 5 à 20 gousses contenant chacune 8 à 18 graines.

**Graines** 

Graines elliptiques et plates de 8 mm de long pour 4 de large, de couleur marron orange. Elles sont dures, lisses, brillantes et marquées d'une fine ligne sombre reprenant en taille réduite la forme de la graine sur les deux faces.

Caractéristiques

Plante de la famille des légumineuses capable de fixer l'azote grâce à une bactérie particulière et présente dans le sol. Elle se développe alors en symbiose au niveau des racines de la plante et fixe l'azote en échange d'une protection et d'autre ressources (eau, nutriments,...).







# ÉCOLOGIE\_

### Mode de reproduction

Semis des graines. Multiplication végétative par rejet de souche après coupe ou blessure.

## Mode de dissémination

Les graines sont disséminées mécaniquement par ouverture des gousses. Les fruits/graines peuvent être transportés facilement par l'eau ou le vent.

### Conditions de développement

Pousse à basse altitude dans les zones relativement humides. Cette plante ne tolère pas le froid (T°<22°C). Pousse préférentiellement dans les habitats ouverts, seminaturels, dégradés, perturbés, les friches ou les zones rocailleuses. Elle tolère bien la sécheresse, mais se développe moins bien sur des sols acides ou contenant des métaux.

# DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Souce: Mascarine Catediana

Aire d'origine Chine, Inde, Indonésie, Sri Lanka, Australie



# ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

#### Réunion

Introduite avant 1825 à La Réunion comme plante fourragère. Largement naturalisée dans les trois îles des Mascareignes. Elle envahit les broussailles sur l'ensemble de l'île de La Réunion quelque soit l'altitude et forme des peuplements monospécifiques.

#### Monde

Plante devenue pantropicale et reconnue comme peste végétale dans plus de 20 pays sur tous les continents hors Europe et Antarctique. Introduite comme plante fourragère ainsi que pour ses qualités fixatrices du sol et d'amélioration de la composition du sol. Envahissante notamment en Australie, Philippines, dans le Pacifique Sud et en Nouvelle-Calédonie. Sites à consulter:

http://eee.plantnet-project.org http://www.issg.org http://idao.cirad.fr

## IMPACTS \_\_\_

Classée par l'UICN parmi les 100 espèces les plus envahissantes. Elle forme des couverts monospécifiques qui remplacent peu à peu la forêt naturelle. A court terme, les fourrés peuvent rendre de grandes surfaces inutilisables et inaccessibles.

Ce fourrage riche en protéines, contient cependant des composants antinutritionnels (mimosine et tannins) qui réduisent la digestibilité des autres nutriments et le rendent toxique pour les non ruminants (chevaux en particuliers). Espèce qui a la capacité de rapidement ressoucher après le passage d'un incendie. En augmentant la quantité d'azote présente dans le sol l'espèce contribue au déséguilibre de la teneur en éléments contenus dans le sol (azote, carbone, sulfate, phosphate,...). Cela peut avoir des conséquences notamment sur le cycle des invasions par de nouvelles espèces exotiques envahissantes pour lesquelles les conditions étaient initialement trop contraignantes car trop pauvres.

Les feuilles contiendraient des substances potentiellement herbicides provoquant la disparition de la quasi totalité de la flore indigène située en dessous (allélopathie).

# USAGES \_\_\_\_\_

forte dose.



Plante utilisée pour lutter contre l'érosion du sol et comme fourrage malgré ses caractéristiques toxiques à

# **RÉGLEMENTATION** / programme de lutte

Cette plante est visée par l'arrêté ministériel du 3 septembre 1990 relatif au contrôle sanitaire des végétaux et produits végétaux fixant la liste des végétaux ou produits végétaux dont l'introduction est interdite sur le territoire de l'île de La Réunion.

Elle fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier mais d'actions ponctuelles de contrôle et d'éradication.